

Séance du 21 juin 2021 à 14h00

Le Conseil d'administration du CCAS de ROQUEFORT dûment convoqué le 17 juin 2021, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Patrice FOURNIER, Président.

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 9

Nombre de membres représentés : 0

Nombre de suffrages exprimés : 9

Présents :

Mesdames : Béatrice GIRO – Thérèse MELLAC – Marie-Christine PEROTTO

Messieurs : Jean-Louis CHAU-VAN – Mathieu BEAUFRERE - JOSEPH

Absents :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Thérèse MELLAC

12 21.06.2021 – DELEGATION DU PRESIDENT AU VICE-PRESIDENT

Rapporteur : Monsieur Patrice FOURNIER

Conformément aux dispositions de l'article L 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le conseil d'administration, dans sa séance de ce jour a élu en son sein, une Vice-Présidente.

Le maire, président du CCAS, propose de déléguer à la Vice-présidente ses pouvoirs afin qu'elle puisse régler, par délibérations, les affaires du Centre Communal d'Action Sociale, en l'absence du Président.

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil d'administration approuve les délégations consenties à Mme Thérèse MELLAC, Vice-Présidente.

Pour extrait conforme au registre des délibérations
du conseil d'administration
Fait à Roquefort le 21/06/2021
Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en préfecture le

Roquefort, le 21 juin 2021

Le maire, président du CCAS

Patrice FOURNIER